

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 24 août 2026

fonction : **15**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; M. BERGER Laurent ; M. HIRTZ Thiébaut

Absente excusée : Mme SCHMIT Christelle et Mme WOLFF Elsa

Présents par procuration : M. LINSTER Nicolas donne procuration à Mme FILET Corinne
Mme SINDT Valentine donne procuration à Mme SINDT Béatrice

3 – Encaissement d'un chèque de Groupama : règlement sinistre Espace culturel et associatif

Monsieur le Maire informe le conseil que lors de la location de l'Espace Culturel et Associatif du 28/04/2026, un dégât dans le mur du fond de la salle avait été signalé. Un constat avait été effectué et transmis à notre assurance pour suite à donner. A ce jour les réparations ont été effectuées et suite aux devis fournis, Groupama nous a transmis un chèque N° 5226948 de 1 363.32 € couvrant les frais engendrés.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, est favorable à l'encaissement du chèque N° 5226948 de 1 363.32 € à l'unanimité des membres présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente décision en lui donnant pouvoir pour signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 août 2026
Le Maire, Guy HOCHARD



MAIRIE DE KERLING-LES-SIERCK
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20260824-0324082026-DE
Date de télétransmission : 25/08/2026
Date de réception préfecture : 25/08/2026